Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 018-211800156-20260527-DC_2026_05_05-DE

VILLE D'AUBIGNY SUR NERE

-

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 27 MAI 2026

Nombre de membres en exercice	29
Nombre de membres présents	25

L'an deux mil vingt-six, le 27 mai le Conseil Municipal, dûment convoqué le 21 mai 2026 par Madame Laurence RENIER, s'est réuni sous la présidence de Madame le Maire.

Présents : Laurence RENIER, Maire ;
François GRESSET - Annette BUREAU – Sylvain DUVAL – Eric CARLIER – Florence LEDIEU – Didier RAFFESTIN – Mélanie GUIMARD Adjoints au Maire ;
François CHESNÉ - Françoise GELOTTE – Catherine GUERIN PELLETIER – Thierry GAUTROT - Sandrine DENGLOS – Jean-Jacques BOUILLO – Olivier JACQUINOT – Sophie BELLACHES – Lucile GROUSSEAU – Marie-Lyne LAGRANGE – Yann BOURGEOIS – Régis HAUTEMONT – Faustine POTEAU – Pierre-Marie FROMION – Benjamin CHAUSSERON – Kelly THOR – Julien BLONDEAU, Conseillers municipaux

Représentés **Xavier ADAM** **(procuration à Olivier JACQUINOT)**

Excusés **Elvire SANCHEZ**
Véronique RIBALLET
Isabelle FIGUEIRIDO

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination, dans le sein du Conseil municipal, conformément à l'art. L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, d'un secrétaire de séance, **Mme GELOTTE** ayant obtenu la majorité des suffrages, elle a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

N° 2026/05/05 – Participation communale au voyage scolaire 2026 de l'école Sainte Solange

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que la commune a été sollicitée par l'école Sainte Solange pour participer financièrement à leur voyage scolaire 2026,

Considérant que ce séjour est prévu du 8 au 12 juin 2026. Il s'agit d'un séjour pédagogique Gallo-Romain qui concerne 35 élèves du CP au CM2, dont 18 élèves albiniens,

Considérant que le coût du séjour s'élève à 18 219,60 €,

Considérant le soutien apporté à la classe découverte « parrainage 34F » 2026 de l'école élémentaire des Grands Jardins,

Sur le rapport présenté par Madame GUIMARD, et sur l'avis favorable de la 9ème commission en date du 20 mai 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

ARTICLE 1 : APPROUVE la participation communale au profit du voyage scolaire organisé par l'école Sainte Solange, une aide fixe pour tous les élèves albiniens pour l'aide au transport, et une aide selon le quotient familial pour les élèves albiniens de CE2 et CM1, selon le barème ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 018-211800156-20260527-DC_2026_05_05-DE

		Participation Commune d'Aubigny-sur-Nère				
QUOTIENT FAMILIAL	Nb d'enfants	Participation Communale selon Quotien Familial pour les CE2 et CM1 exclusivement				Participation communale au transport pour tous Les albiniens
	Aubigny	Aide fixe	Aide au QF	Total aide par enfant	Montant total	Aide fixe par élève
T1 à T4 – 0 à 410	2	80,00 €	130,00 €	210,00 €	420,00 €	
T5 – 411 à 999		80,00 €	120,00 €	200,00 €		
T6 – 458 à 599		80,00 €	110,00 €	190,00 €		30,00 €
T7 - 600 à 999		80,00 €	100,00 €	180,00 €		
T8 - 1000 à 1199	2	80,00 €	90,00 €	170,00 €	340,00 €	
T9 >1200	4	80,00 €	80,00 €	160,00 €	640,00 €	
	8				1 400,00 €	540,00 €

ARTICLE 2 : PRECISE que les versements se feront auprès de l'école Sainte Solange qui répercutera ensuite auprès des familles concernées.

Diffusion sur le site internet de la Commune le : 28/05/2026

Transmis au contrôle de légalité le : 28/05/2026

Madame le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

Pour extrait conforme :

Le Maire,
Laurence RENIER

MAIRIE D'AUBIGNY-SUR-NERE (CHER)

La Secrétaire de séance
Françoise GELOTTE